

dodis.ch/65562

Extrait

*Rapport de fin de mission du Chef de la délégation suisse de la NNSC,
le Consul général Jordan¹*

LA DÉLÉGATION SUISSE À LA COMMISSION DES NATIONS NEUTRES
POUR LA SURVEILLANCE DE L'ARMISTICE EN CORÉE, 20.7.1984–7.7.1987

Confidentiel

Panmunjom, août 1987

[...]²

5. Dialogue intercoréen/rapprochement Séoul-Pyongyang ou «petits pas vers Koryo»

Les deux Républiques ont ouvert des négociations dans plusieurs domaines. La méfiance, pour autant, est loin d'avoir disparu. En septembre 1984, les deux Républiques rivales ont repris langue; elles en sont à conduire, sans éclat, des pourparlers humanitaires, économiques, sportifs et politiques, pour l'instant à nouveau suspendus.

Ce rapprochement a débuté en septembre 1984, quand le Président Chun Doo Hwan a accepté une aide de la Croix-Rouge communiste en faveur des victimes d'inondations dans le Sud.³ Cet échange était d'autant plus inattendu qu'il survenait moins d'un an après l'attentat qui, à Rangoon, le 9 octobre 1983, avait coûté la vie à quatre ministres et à 13 hauts fonctionnaires de la suite du Président

¹ CH-BAR#E2010A#1996/397#2766* (B.73.0.1(35)). *Ce rapport final est rédigé et signé par le Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Consul général Jordan. L'exemplaire ici édité est envoyé à la Direction politique du DFAE.*

² *Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65562.*

³ *Cf. le téléx de l'Ambassadeur de Suisse à Séoul, Bernard Freymond, du 21 septembre 1984, dodis.ch/66876.*



sud-coréen en visite en Birmanie. La bombe avait été posée par des agents de Pyongyang, qui ont été arrêtés et condamnés à Rangoon.⁴ Le gouvernement de Séoul a-t-il passé l'éponge sur le sang versé? Certainement pas et le souvenir vivace de cet acte terroriste dit la part de grande prudence, peut-être de cynisme et l'absence d'illusions qu'il y a, aujourd'hui, derrière les sourires coréens.

Après avoir accepté l'assistance humanitaire nordiste, le Président Chun Doo Hwan a lancé une triple offre de négociations. Il a proposé d'établir une coopération économique entre les deux parties du pays divisé. L'industrie sud-coréenne montre un grand intérêt pour les ressources minières – charbon, fer, cuivre – du Nord; le principe de la remise en service d'une ligne de chemin de fer nord-sud a été discuté. La deuxième négociation, qui porte sur la réunion des familles divisées, a déjà abouti à un résultat: les premières visites de Coréens à leurs parents de l'autre côté du 38^{ème} parallèle ont eu lieu du 20 au 23 septembre 1985. Séoul a également proposé que les deux Républiques composent une équipe commune pour les Jeux Olympiques de 1988.⁵ Les communistes ont refusé cette offre. Le chapitre politique des négociations s'est ouvert par une rencontre interparlementaire. Le Sud a proposé de commencer la rédaction d'une constitution commune pour ce qu'on appelle, au Nord, la République du Koryo, ancien nom glorieux de la péninsule.

Deux discours sur la réunification, inconciliables, ont été tenus à Séoul et à Pyongyang. C'est la première fois pourtant que s'est dessinée une possibilité de coexistence. Chacun y a son intérêt opposé. Le Nord, dont l'appareil de production est vieilli, redoute que son isolement de toujours devienne «étouffement». Kim Il Sung sait sa fin prochaine et prépare sa succession afin d'écarter du régime les soubresauts qui ont suivi la mort de Staline et celle de Mao. Kim Jong Il, prince héritier, passe à Pyongyang pour l'homme de l'ouverture. Reste à savoir si cette image correspond à la réalité. Un appel aux capitaux étrangers a été lancé, à la manière des Chinois et sans doute sur leur conseil.

Le Sud, dont la croissance et le flux d'exportation se sont ralentis, cherche à étendre ses relations aux pays socialistes, à la Chine d'abord, qui est déjà, via Hong Kong, un de ses importants partenaires. Or le chemin de Beijing pourrait bien passer par Pyongyang. À Séoul cependant, les petits pas du rapprochement n'ont pas effacé la méfiance: on n'y a pas oublié qu'en 1950, le début des hostilités avait été précédé d'une offre de négociations venue du Nord et que Pyongyang, un jour avant l'attentat de Rangoon, avait proposé au Sud et aux États-Unis des pourparlers tripartites.

Avec pour toile de fond une situation potentiellement explosive, le dialogue intercoréen réouvre en septembre 1984, intensifié au cours de 1985, est actuellement au point mort.

Les premiers contacts directs entre les deux Corées s'étaient établis en 1971 avec les entretiens de la Croix-Rouge au sujet des réunions des familles séparées. Plusieurs séances de travail avaient précédé quelques réunions plénières, tenues à tour de rôle à Pyongyang et à Séoul; en mars 1978, la Corée du Nord interrompit les travaux sans qu'aucun résultat concret n'ait été obtenu.

4 Cf. le rapport politique N° 14 de l'Ambassadeur de Suisse à Bangkok, Walter Rieser, du 12 octobre 1983, dodis.ch/66644.

5 Sur la question des Jeux olympiques d'été de Séoul en 1988, cf. QdD 21, doc. 64, dodis.ch/66575.



Le Chef de la délégation suisse de la NNSC, le Consul général Pierre Jordan, lors d'une invitation à l'occasion du changement de commandement de l'UNMAC, le 14 octobre 1986 à Panmunjom (CH-BAR#E2010A#1996/397#2765 (B.73.0.1(35))).*

Proposé par le Sud en 1972, le «South – North Coordinating Committee (SNCC)» avait été créé et chargé de traiter le problème de la réunification.⁶ Après plusieurs rencontres demeurées infructueuses, le Nord, à nouveau, se retira de ce comité.

En octobre 1980, Kim Il Sung proposa la création d'une «Democratic Confederal Republic of Koryo», comprenant une organisation faîtière – le gouvernement central de la Confédération – duquel dépendraient deux gouvernements régionaux indépendants. Lancé pour la première fois en 1960 par la Corée du Nord, cette idée avait connu, par la suite, plusieurs variantes. La réalisation d'un tel système exigeait le remplacement du gouvernement de la République de Corée par un régime non opposé au communisme et par le retrait sans conditions des troupes américaines, obstacle principal à une réunification pacifique.

En 1981, le Président Chun Doo Hwan proposa une rencontre au sommet pour discuter des modalités d'une telle réunification; en janvier 82 il présenta un pro-

⁶ Pour le South-North Joint Communiqué du 4 juillet 1972, cf. la lettre du Chargé d'affaires a. i. de Suisse à Séoul, le Secrétaire d'Ambassade Charles Truninger, au Chef de la Division des affaires politiques du DPF, l'Ambassadeur Ernesto Thalmann, du 5 juillet 1972, dodis.ch/66932 et la notice de Paul André Ramseyer du Service politique Est du DPF du 1^{er} août 1972, dodis.ch/66933. Cf. aussi DDS, vol. 26, doc. 8, dodis.ch/39285, point 2.

gramme pouvant conduire à la réalisation de ces projets et suggéra la création d'une «Consultative Conference for National Reunification». Pyongyang repoussa ces propositions.

Au cours de l'année 1981, des contacts officiels furent pris – mais sans succès – afin d'engager des pourparlers quant à une participation commune des deux Corées aux Jeux Olympiques.

Les pourparlers «tripartites» proposés par Pyongyang en janvier 84, réunissant les USA et les deux Corées, impliquait un changement notable dans l'attitude de la Corée du Nord qui, pour la première fois, acceptait Séoul comme partenaire. Pour la première fois également, il n'était pas fait mention d'un retrait préalable des troupes américaines de la République de Corée. Les discussions devaient porter sur

- a. un traité de paix
- b. une déclaration de non-agression
- c. la question de la réunification

Le Président Reagan se déclara être peu intéressé par ces propositions mais suggéra une conférence à quatre, incluant la Chine.

Profitant de l'attitude nouvelle de Pyongyang, le Président Chun Doo Hwan, en août 1984, proposa l'ouverture de négociations économiques. Il sied de relever que cette proposition n'était plus conditionnée par la présentation d'excuses touchants à l'attentat de Rangoon (octobre 1983).

Dans ce contexte, il est dès lors aisé de comprendre les raisons qui ont motivé et rendu possible l'action de secours du Nord en faveur des victimes des inondations au Sud. Cette action doit être interprétée par le désir des deux gouvernements de faire preuve de bonne volonté afin d'améliorer leurs relations et de favoriser le dialogue dans d'autres domaines, à savoir:

- a. pourparlers économiques
- b. dialogue interparlementaire
- c. Croix-Rouge: échanges des familles
- d. rencontres sportives

En dépit de ces contacts et dialogues, la situation qui règne actuellement sur la péninsule est toujours aussi instable et le danger d'un conflit est toujours aussi grave.

Il n'est certes pas aisé de porter un jugement exact ou d'évaluer une situation confuse car les facteurs qui la conditionnent sont nombreux, complexes, parfois contradictoires.

Sous la présidence de Kim Il Sung, la Corée du Nord suit une ligne de conduite erratique et poursuit une politique imprévisible. Maintes fois, l'histoire a montré que ce pays ne se tient pas aux usages internationaux et représente une menace latente pour le Sud et pour la paix dans cette partie du monde.

Vu son âge, Kim Il Sung est susceptible de disparaître de la scène politique. Bien que son fils paraisse devoir lui succéder, la transmission du pouvoir est encore incertaine; la Chine et l'URSS ont pourtant ratifié ce choix. Il n'est pas exclu que Kim Jong Il cherche, le moment venu, à raffermir sa position, tant au sein de l'armée que face à des apparatschicks du régime, jaloux de son accession au pouvoir, par des actions intempestives, irréversibles et dangereuses.

La politique asiatique de Gorbachov est encore obscure. Pragmatique, opportuniste peut-être, il est possible qu'il cherche à profiter du rapprochement Pyongyang-Moscou pour affermir la position de l'URSS en Corée du Nord.

Beijing, de son côté, manifeste son intérêt pour le maintien d'une stabilité durable sans le bassin du Pacifique; dans ses relations entre Pyongyang et Moscou, sa marge de manœuvre, telle une peau de chagrin, s'est considérablement amoindrie ces derniers temps. Par ailleurs, Pyongyang n'a pas caché son déplaisir face à l'amélioration des rapports économiques entre la ROK et la Chine, sans parler du rapprochement Beijing-Washington.

Si l'on en croit les rarissimes informations filtrant du Commandement des Nations Unies, le potentiel militaire ROK (plus US), en dépit d'une supériorité technologique remarquable, est encore loin d'égaliser celui de la RDPK. Comparativement, il serait de l'ordre de 70% vs 100%. Bien que les stratèges militaires estiment Séoul en mesure de repousser une attaque du Nord, il n'en demeure pas moins que Kim Il Sung ou son fils pourraient bien se laisser tenter par une aventure militaire.

Le dialogue intercoréen, même bénéficiant d'une certaine dynamique, n'aurait que peu d'effet sur la stabilité politico-militaire de la péninsule que Beijing et Moscou semblent – jusqu'à preuve du contraire – souhaiter. L'on peut penser que les deux capitales usent de leur influence auprès de Pyongyang pour sinon maintenir le statut quo du moins, peut-être, pour encourager les Nord-Coréens à faire preuve de pragmatisme et de réalisme.

Pour des motifs différents, les États-Unis et le Japon poursuivent le même but.

Dans l'état actuel des choses il n'est guère possible de spéculer sur les intentions réelles de Pyongyang qui, en septembre 1984, a fait appel à des capitaux étrangers (Joint Ventures) dans le but évident de redresser une situation économique difficile.

S'agit-il là d'une orientation nouvelle de sa politique ou d'une tactique cynique lui permettant de poursuivre, derrière un écran trompeur, ses intentions agressives?

6. Visiteurs à Panmunjom

La délégation reçoit en moyenne 1 200 visiteurs par an, officiers ou personnel militaire pour la plupart.

En ce qui concerne les «civils», les obligations mondaines qui, à Panmunjom, incombent à la délégation non seulement représentent une part importante de ses activités mais constituent de lourdes charges tant sur le plan administratif que financier. Il faut opérer un choix minutieux quant à la qualité des invités, quant au bien-fondé de leur visite et constamment se référer aux directives du UNCMAC prévues à cet égard:

«Please limit your guests to those who are valid NNSC guests, that is, those who have official or social NNSC-related reason to be invited to your camp and the JSA.

Any other category of guests should apply for tours using our normal AAD/JSA tour procedures.»

Ces visites, néanmoins, sont un mal nécessaire car elles permettent à la délégation de réaffirmer dans divers milieux, sa présence et son rôle sur le 38^{ème} parallèle.⁷

Au cours de ces trois dernières années la délégation a eu le privilège de recevoir à Panmunjom un certain nombre de personnalités suisses et membres de notre gouvernement dont:

- Monsieur le Secrétaire d'État Brunner (6 mai 1985)⁸
- Monsieur le Conseiller fédéral Stich (7 octobre 1985)⁹
- Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz (2 avril 1986)¹⁰
- Monsieur le Secrétaire d'État Blankart (2 juin 1986)¹¹
- Monsieur le Secrétaire d'État Sommaruga (2 juin 1986)¹²

7. Relations de la Suisse avec la République Démocratique Populaire de Corée et avec la République de Corée

Selon le principe de l'universalité, la Suisse entretient, depuis plus de dix ans, des relations diplomatiques avec la République Démocratique Populaire de Corée,¹³ comme elle en a avec 154 pays dans le monde. Il est évident cependant que la façon dont s'organisent les contacts, la nature des discussions, le type de problèmes à régler, varie d'un pays à l'autre en fonction des circonstances et des besoins.

Dans le conflit qui oppose la République Démocratique Populaire de Corée et la République de Corée, la Suisse observe une attitude de stricte neutralité. Notre participation à la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice à Panmunjom, permet à notre gouvernement d'apporter une contribution active à la détente entre Séoul et Pyongyang. Notre attitude, neutre dans ce conflit, ne nous oblige pas à aménager nos relations avec la République démocratique Populaire de Corée de la même manière que celles que nous entretenons avec la République de Corée.

8. La délégation suisse

8.1. Activités

Elles sont résumées dans la collection des «rapports de semaine» (annexe n° 8).¹⁴

⁷ Cf. à ce propos la lettre du Chef de section Adolf Kaufmann de l'Office fédéral de l'adjudance du DMF au Consul général Jordan du 4 juin 1986, dodis.ch/65655.

⁸ Cf. le rapport final sur le voyage en Asie du Secrétaire d'État du DFAE, l'Ambassadeur Edouard Brunner, du 14 juin 1985, dodis.ch/60133, ainsi que le téléx hebdomadaire 20/85 du 13 mai 1985, dodis.ch/65737.

⁹ Pour le programme de la visite du 7 octobre 1985 du Chef du DFF, le Conseiller fédéral Otto Stich, cf. le dossier CH-BAR#E6100C#1998/106#2550* (982.53). À propos de son séjour à Séoul à l'occasion des réunions annuelles de la BIRD et du FMI, cf. le téléx hebdomadaire 42/85 du 14 octobre 1985, dodis.ch/66355.

¹⁰ Cf. la notice de l'Ambassadeur Freymond du 18 avril 1986, dodis.ch/59931.

¹¹ Cf. QdD 21, doc. 59, dodis.ch/65547.

¹² Cf. le rapport sur le voyage en Corée du 30 mai au 3 juin 1986 du Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, le Secrétaire d'État du DFEP Cornelio Sommaruga, dodis.ch/66795.

¹³ Pour l'établissement des relations diplomatiques avec la République démocratique populaire de Corée en 1974, cf. QdD 21, doc. 44, dodis.ch/39265.

¹⁴ L'exemplaire du rapport final, classé dans le dossier de référence CH-BAR#E2010A#1996/397#2766* (B.73.0.1(35)) de la Direction politique du DFAE, ne contient pas d'annexes.

8.2. Relations avec:

8.2.1. Ambassade de Suisse

Les contacts entre l'Ambassade et la délégation sont fréquents et se caractérisent par leur très grande cordialité. Les échanges de vue entre l'Ambassadeur et le chef de la délégation s'avèrent utiles dans tous les domaines d'intérêt mutuel. L'Ambassade offre sans réserve ses services à la délégation sur le plan de la logistique (courrier diplomatique, transmission de courrier, telex, etc.).¹⁵

8.2.2. NNSC: Délégations suédoise, tchécoslovaque et polonaise

Outre les réunions officielles du mardi, les contacts entre les délégations et chefs de délégation sont, sur le plan social, très fréquents et généralement extrêmement amicaux.

8.2.3. UNCMAC

Difficiles au début de mon mandat, les relations se sont relativement rapidement améliorées. Elles ne sauraient être meilleures actuellement, tant sur le plan professionnel que personnel et cela à tous les niveaux (chef et membres de la délégation).

8.2.4. ROK Adv Gp

Idem.

8.2.5. Attachés de défense accrédités en ROK

Officiellement, la délégation n'a pas à entretenir de rapports avec les Attachés de défense. Néanmoins, de fréquents contacts personnels ont permis de développer des relations intéressantes, amicales et utiles à notre mandat.

8.2.6. États-majors ROK/US

Inexistantes il y a trois ans, ces relations sont désormais fréquentes; ceci est d'autant plus remarquable que les officiers généraux ROK et US éprouvent une certaine méfiance à l'égard des membres de la NNSC, habilités à franchir la ligne de démarcation. Un réel «dégel» est intervenu il y a huit mois pourtant; la «continuité» dans la direction de la délégation (changement des chefs de délégation tous les trois ou quatre ans) n'est pas étrangère à cette attitude nouvelle.

8.2.7. KPA/CPV-MAC

Elles sont cordiales, spécialement avec la délégation chinoise.

8.2.8. Corps diplomatique, Séoul

Le chef de la délégation (à certaines occasions, la délégation également) entretient des relations régulières avec la plupart des chefs des missions étrangères. Ces contacts permettent au chef de la délégation de compléter l'image qu'il peut se faire quant à la situation politico-militaire en Corée.

8.2.9. Ministères des affaires étrangères à Pyongyang et Séoul

Trois ou quatre fois par an, les chefs des délégations suédoise et suisse sont reçus à Pyongyang et Séoul par les vice-ministres des affaires étrangères. Ces entrevues sont généralement suivies d'un dîner ou d'un lunch. Ces contacts ont débuté en janvier 1986.¹⁶

¹⁵ Sur la question de la liaison par télex entre Panmunjom et Berne, cf. QdD 21, doc. 61, dodis.ch/65653.

¹⁶ Cf. par exemple la lettre du Consul général Jordan au Secrétaire d'État Brunner du 16 février 1986, dodis.ch/66875.

8.2.10. *Maison Bleue*

Pour la première fois cette année, les chefs des délégations suédoise et suisse ont été priés d'assister, le 28 mai 1987, à la Garden-Party annuelle que le Président de la République offre aux chefs des missions diplomatiques et aux membres de son gouvernement.

8.2.11. *Divers*

Les trois ou quatre voyages annuels qu'effectue la délégation en ROK et en RDPK permettent à ses membres de rencontrer de nombreuses personnalités civiles et militaires. Ces voyages d'étude sont organisés par le ROK Adv Gp et par la délégation KPA.

Pour mémoire, il est rappelé ici les visites protocolaires énumérées au chapitre 2 du présent rapport (depuis 1986: à Washington: Pentagone et Département d'État;¹⁷ à Beijing: voir annexe n° 3).¹⁸

Ces relations constituent une part très absorbante des activités du chef de la délégation et de ses collaborateurs. Elles permettent de souligner la «présence suisse» sur le 38^{ème} parallèle et de démontrer que la politique des «bons offices» du gouvernement suisse est une réalité sur laquelle on peut compter.

8.3. *Organisation interne*

8.3.1.

Il serait souhaitable que les membres de la délégation séjournent 18 mois au minimum à Panmunjom (continuité).

8.3.2.

Le chef de la délégation devrait disposer à Séoul (ou à Yongsan) d'un logement suffisant pour les besoins de sa famille et lui permettant de remplir correctement ses obligations.

Le «logement pour célibataire» qui lui sert d'abri sur la base de la 8^{ème} armée américaine ne correspond ni à sa mission, ni à son rang, complique la vie de famille et porte préjudice au renom de notre pays. Cette situation est inadmissible. [...]¹⁹

¹⁷ Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65562. Sur les briefings du Consul général Jordan au Pentagone et au Département d'État à Washington le 27 août 1986, cf. dodis.ch/65564.

¹⁸ L'exemplaire du rapport final, classé dans le dossier de référence CH-BAR#E2010A#1996/397#2766* (B.73.0.1(35)) de la Direction politique du DFAE, ne contient pas d'annexes. Sur le voyage du Consul général Jordan à Beijing du 14 au 22 juin 1987, cf. dodis.ch/65652.

¹⁹ Pour la version complète du document, cf. le facsimilé dodis.ch/65562.